



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 1 septembre 2015

Didier PERRAULT
Inspecteur de l'éducation nationale
mathématiques – sciences physiques
et chimiques

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de mathématiques – sciences physiques
et chimiques

s/c de mesdames et messieurs les
proviseurs de lycée et lycée professionnel
mesdames et messieurs les directeurs de
lycée privé

IENT-EG
Inspection de l'éducation nationale
Enseignement général

Affaire suivie par :
Didier PERRAULT
Référence :
DP/IM

Téléphone
03 80 44 87 05
Télécopie
03 80 44 86 95
Courriel

didier.perrault@ac-dijon.fr
corpsdinspection3@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IEN ET-EG
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : lettre de rentrée 2015.

Avant toute chose, je souhaite la bienvenue à l'ensemble des professeurs nouvellement nommés dans l'académie et adresse mes félicitations aux lauréats des différents concours de recrutement. Je remercie les enseignants qui ont su adapter depuis plusieurs années leurs pratiques professionnelles pour répondre aux recommandations institutionnelles définies dans le préambule commun des programmes. Ils ont ainsi contribué à la réussite des élèves en leur apportant une formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne de grande qualité. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à celles et ceux qui s'investissent dans le cadre des examens, de diverses missions d'aide à l'inspection, de la formation initiale et continue.

Cette nouvelle année scolaire est incontestablement celle de la mise en œuvre de la réforme du collège. Elle impacte directement nos élèves des classes de « troisième prépa pro », et indirectement tous les élèves entrant dans la voie professionnelle.

- **Représentation de l'inspection générale dans notre académie**

Le groupe « mathématiques » de l'inspection générale sera représenté dans notre académie par monsieur Karim Zayana. Celui de « physique – chimie », le sera par monsieur Dominique Obert.

- **Activités à responsabilité académique**

Pour m'accompagner dans mes différentes missions, je pourrai cette année compter sur l'expertise et le soutien de plusieurs professeurs à qui j'exprime toute ma reconnaissance et ma gratitude :

- Jean-Luc Pernette sera chargé de mission d'aide à l'inspection. Il participera à l'accompagnement et à l'évaluation des enseignants ainsi qu'au pilotage des examens. Il sera également l'adjoint au correspondant académique pour les sciences et les technologies afin de développer la culture scientifique, technologique et industrielle auprès de tous les élèves, et en particulier ceux de la voie professionnelle.
- Laurent Gallien sera formateur académique pour les « mathématiques – sciences physiques et chimiques ». A ce titre, il contribuera à la formation initiale et continue des enseignants. Il apportera également son aide dans l'organisation des examens.
- Delphine Mezière participera notamment au suivi et à l'accompagnement des professeurs.
- Anne Gagnepain-Belorgey sera missionnée pour contrôler les supports d'évaluation utilisés dans le cadre de la certification par contrôle en cours de formation.



- Michel Bar apportera son expertise dans le cadre du pilotage de certains diplômes.
- Jérôme Virot contribuera à la synthèse des résultats obtenus aux différents examens de la voie professionnelle.
- Matthieu Boucher sera le webmaitre du site académique « mathématiques - sciences » : <http://mslp.ac-dijon.fr>

- **Résultats aux examens**

Avec une hausse significative de 2 points par rapport à la session 2014 et un taux de réussite atteignant les 82,3 %, on ne peut que se satisfaire des résultats obtenus par nos élèves au diplôme national du brevet « série professionnelle » lors de la session 2015.

Par contre, ces bons chiffres sont à nuancer avec le taux de réussite au baccalauréat professionnel de 80,8 % et la baisse de 3 points constatée par rapport à la session 2014. Même si nous savions que les résultats obtenus lors de la précédente session étaient remarquables, il n'en demeure pas moins que nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour conduire nos élèves sur la voie de la réussite. L'épreuve de contrôle en mathématiques et en sciences mérite toute notre attention et il conviendra de préparer nos élèves à cette éventualité dans les meilleures conditions possibles.

- **Plan académique de formation**

Afin de répondre au mieux à vos besoins de formation, et pour favoriser les échanges de pratiques, ont été créés cette année des « groupes mathématiques - sciences inter-établissement ». L'ensemble des enseignants de l'académie se verra donc proposer d'une part, deux journées de formation en « présentiel » dans l'un des onze bassins définis et, d'autre part, des formations en « distanciel » par le biais de classes virtuelles. L'inscription étant gérée par le corps d'inspection, aucune démarche de votre part n'est nécessaire. Les thématiques seront personnalisées et définies par les animateurs du groupe au regard des besoins identifiés. L'objectif de ces actions de formation consiste essentiellement à vous permettre de poursuivre le développement de vos compétences professionnelles pour répondre aux exigences de l'enseignement dans la voie professionnelle. Il s'agira notamment de vous faciliter la mise en œuvre d'une stratégie pédagogique favorisant l'approche par compétences, l'élaboration d'une progression « spiralaire », le recours aux technologies d'information et de communication, l'expérimentation ou encore la démarche d'investigation.

Par ailleurs, tous les professeurs en charge d'une classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles bénéficieront de modules de formation proposés dans le cadre de la réforme du collège.

Au-delà des actions décrites précédemment, je vous invite à participer à des modules de formation transversale à candidature individuelle. Pour ce faire, il vous appartient de vous inscrire en ligne avant le 30 septembre en vous rendant à l'adresse : <https://extranet.ac-dijon.fr/paf/>

- **L'inspection individuelle**

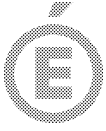
L'inspection se déroule généralement selon le protocole suivant :

- observation d'une séance en mathématiques et/ou en sciences physiques et chimiques ;
- entretien individuel d'une heure environ.

L'arrêté relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation publié au journal officiel du 18 juillet 2013 ainsi que la circulaire définissant la mission du professeur exerçant en lycée professionnel publiée au bulletin officiel n° 22 du 29 mai 1997, sont les deux textes de référence fondant l'évaluation des enseignants.

Lors de l'inspection, je vous demande de bien vouloir tenir à ma disposition l'ensemble des documents permettant de rendre compte globalement de votre action éducative, et en particulier :

- la séquence pédagogique sous format numérique,
- la progression pédagogique de la classe observée,
- les cahiers de textes de l'ensemble des classes, ou une version numérique de ceux-ci sur clé USB sans les imprimer,
- des cahiers d'élèves et les évaluations de l'ensemble des classes,



- les séquences d'évaluation retenues dans le cadre du contrôle en cours de formation (certification intermédiaire, CAP et baccalauréat professionnel) ainsi que des copies d'élèves,
- le relevé des notes obtenues par vos élèves depuis le début de l'année scolaire,
- tout document jugé opportun.

Dans la mesure du possible, chaque inspection individuelle sera accompagnée d'une réunion avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

- **Culture scientifique, technologique et industrielle**

Dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole, la maîtrise de savoirs et de compétences mathématiques, scientifiques et technologiques par tous les élèves est, plus que jamais, une priorité. Aussi, cette année encore, le rectorat de l'académie de Dijon mettra en œuvre de nombreux dispositifs innovants ou expérimentaux pour renforcer d'une part la réussite des élèves et, d'autre part, les liens entre l'ensemble des disciplines scientifiques dont les mathématiques font partie intégrante.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que l'ensemble de ces actions est offert aux élèves de la voie professionnelle. Je ne peux que regretter leur faible participation à ces événements qui contribuent pourtant pleinement à leur formation. Je vous encourage à les inscrire à l'un ou l'autre de ces dispositifs.

La « stratégie mathématiques » définie par madame la Ministre en décembre 2014 a pour vocation de donner une image renouvelée de cette discipline qui permet notamment de structurer la pensée, de développer l'imagination, la rigueur, la précision et le goût du raisonnement. Les mathématiques jouent également un rôle décisif pour appréhender les modèles et les outils qui nous entourent. A l'image des années précédentes, l'académie de Dijon développera et coordonnera sur l'ensemble du territoire de nombreuses actions pédagogiques durant « la semaine des mathématiques ». Cette action éducative se tiendra du 14 au 20 mars 2016 et aura pour thème « mathématiques et sport ». Elle visera notamment à donner une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

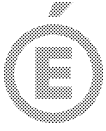
Durant l'année scolaire, et en partenariat avec l'ESPE, plusieurs actions de formation initiale et continue seront proposées à l'attention des professeurs afin de faciliter l'enseignement des sciences et de favoriser le développement de la culture scientifique et technologique au sein des classes.

De nombreux événements se tiendront également tout au long de l'année scolaire sur le thème des sciences et des technologies. Parmi eux, on peut souligner :

- le troisième forum académique « sciences et fiction » courant mai 2016 dont le thème sera précisé ultérieurement. Cette journée permettra à environ 250 élèves du primaire, du collège et du lycée de bénéficier d'ateliers scientifiques et technologiques, de tables rondes et de découvrir différents champs d'application des sciences dans la vie quotidienne.
- la « semaine des sciences » du 4 au 8 juillet 2016. Cette action est ouverte à tout lycéen de la voie générale, technologique ou professionnelle volontaire et motivé par les sciences et les technologies. Ce sera pour lui l'occasion de participer à un programme de sensibilisation et d'approfondissement de la culture scientifique.
- de nombreuses manifestations, concours ou challenges en lien avec les sciences et les technologies seront organisés tout au long de l'année scolaire (Batissiel, C' Génial, Challenge Innov' Bourgogne, Course en Cours, Faîtes de la Science, Fête de la Science, First Lego League, Les Olympiades, Les Rallyes, Ma pierre à l'édifice, Ramène ta science...)

Aéronautique et espace :

Par ailleurs, près de 300 collégiens et lycéens pourront bénéficier d'une formation au brevet d'initiation aéronautique (BIA) dans une vingtaine d'établissement de l'académie. Prenant appui sur des situations concrètes, cet apprentissage permet de développer une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace et de favoriser le travail en interdisciplinarité.



4 / 4

Afin de faciliter la communication et la diffusion de l'ensemble des actions pédagogiques mises en œuvre au sein de l'académie durant l'année scolaire, deux sites internet ont été spécialement créés. L'un est dédié à la culture scientifique et technologique et l'autre au domaine de l'aéronautique. Ils sont consultables en ligne aux adresses :

- <http://csti.ac-dijon.fr> – culture scientifique, technologique et industrielle.

Jean-Luc Pernette en sera le webmaitre.

- <http://ciras.ac-dijon.fr> – aéronautique et espace.

Moïse Muller en sera le webmaitre.

Une fois encore, j'adresse mes sincères remerciements à celles et ceux qui s'investissent au quotidien au service de nos élèves, s'évertuent à promouvoir nos disciplines et plus généralement la voie professionnelle. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année scolaire et me tiens à votre entière disposition pour vous accompagner dans votre mission éducative.

Didier Perrault